



IRON
MOUNTAIN®

CODE DE CONDUITE
DU FOURNISSEUR
IRON MOUNTAIN

TABLE DES MATIÈRES

- /03 INTRODUCTION
- /04 LES VALEURS D'IRON MOUNTAIN
- /04 ENGAGEMENT DANS L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ
- /05 PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA CONFIDENTIALITÉ
- /05 PRATIQUES ÉTHIQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE
- /06 SANTÉ ET SÉCURITÉ
- /06 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION, RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES FACE À L'EMPLOI
- /07 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- /07 POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES POTS-DE-VIN ET ANTICORRUPTION
- /08 CADEAUX ET INVITATIONS
- /08 SERVICES À L'ADMINISTRATION
- /09 CONFLITS D'INTÉRÊT
- /09 SANCTIONS INTERNATIONALES ET RÉGLEMENTATIONS COMMERCIALES
- /09 DÉLIT D'INITIÉ
- /10 POLITIQUE ANTITRUST ET DE CONCURRENCE LOYALE
- /10 RECOURS AUX SOUS-TRAITANTS
- /10 MARQUE ET RÉPUTATION
- /11 ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ ET SIGNALEMENT DE VIOLATIONS
- /11 INTERDICTION DE REPRÉSAILLES
- /11 PAS DE CRÉATION DE DROITS POUR LE COMPTE DE PARTIES TIÈRES

INTRODUCTION

La confiance. Elle est difficile à gagner, et est facilement perdue. Depuis maintenant 70 ans, nos Valeurs et notre respect de ces dernières sont la raison pour laquelle les clients, les fournisseurs et les actionnaires nous font confiance. Nos Valeurs déterminent constamment notre comportement et représentent les idéaux auxquels nous tenons le plus.

Iron Mountain tient à ses relations avec les fournisseurs, et en tant que fournisseur de services ayant la confiance d'Iron Mountain, vous jouez un rôle clé pour que nous respections nos Valeurs et tenions nos promesses : envers nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés où nous travaillons et vivons.

Le Code de conduite du fournisseur Iron Mountain (qui complète notre Code de déontologie et de conduite des affaires) définit les principes, les normes et les pratiques à observer pour s'associer avec nous. Nous vous demandons de respecter la lettre et l'esprit de ce code et de l'utiliser comme une ressource pour fournir un service éthique et conforme à la loi. Notez que tout manquement au Code peut être considéré comme un manquement à votre contrat avec Iron Mountain, ce qui pourrait entraîner la fin de notre relation commerciale.

Si, dans le cadre de notre relation professionnelle, une situation survient susceptible de vous empêcher de nous fournir un service conforme à nos Valeurs ou au Code, veuillez contacter votre représentant Iron Mountain ou l'équipe de la confidentialité et de la conformité de notre département juridique à l'adresse compliance@ironmountain.com.

LES VALEURS D'IRON MOUNTAIN

AGIR AVEC INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de transparence et d'honnêteté, et vivons nos valeurs au quotidien.

ASSURER NOTRE SÛRETÉ ET NOTRE SÉCURITÉ

Nous nous protégeons nous-mêmes et les uns des autres des préjudices, et sécurisons les articles de nos clients comme s'il s'agissait des nôtres.

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES CLIENTS

Nous cherchons en permanence à mieux servir nos clients et à améliorer leur activité.

PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Nous nous impliquons personnellement dans la réussite de notre équipe, de nos clients et de notre compagnie.

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous sommes ouverts aux idées et points de vue de chacun pour obtenir de meilleurs résultats.

ENGAGEMENT POUR L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ

Iron Mountain se conforme strictement aux lois, normes et réglementations applicables, indépendamment du type de service que nous fournissons ou de l'endroit où il est fourni. Pour mieux assurer la conformité de nos activités, nous maintenons un programme efficace d'éthique et de conformité, dont la pierre angulaire est notre [Code de déontologie et de conduite des affaires](#). Le Code nous guide en matière d'éthique et de conformité et fournit des ressources permettant d'obtenir de l'aide ou de signaler le non-respect du Code. Pour pouvoir occuper leur poste, tous les employés doivent certifier leur adhésion au Code et aux autres politiques de la compagnie.

En tant que fournisseur de services ayant notre confiance, nous attendons de vous que vous opériez en stricte conformité avec la loi, d'une manière cohérente avec nos Valeurs et notre Code de déontologie et de conduite des affaires. À cette fin, selon la nature des services que vous fournissez (et selon vos clauses contractuelles), vous devrez peut-être participer à des formations sur la conformité, certifier votre adhésion à certaines politiques Iron Mountain ou vous conformer à divers statuts et règlements.

Avant de commencer à travailler avec Iron Mountain, veuillez vous familiariser avec notre Code de déontologie et de conduite des affaires, que vous trouverez à l'adresse suivante : www.ironmountain.com/code.

PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA CONFIDENTIALITÉ

Depuis soixante-dix ans, Iron Mountain gagne (et conserve) la confiance de nos clients en protégeant correctement leurs informations et d'autres actifs. Au niveau de la confidentialité, de la sécurité et de la protection des données, Iron Mountain maintient des contrôles qui répondent à nos obligations juridiques, contractuelles et autres obligations contraignantes (par exemple, respect des normes ou certifications industrielles) ou vont au-delà de ces obligations.

Lorsque vous traitez des informations ou des actifs en notre nom, que ce soit ceux de nos employés ou de nos clients, nous vous demandons de les protéger, de maintenir leur confidentialité, et de les utiliser uniquement aux fins autorisées. Cela signifie que vous devez appliquer des niveaux de protection qui ne sont jamais inférieurs aux obligations légales, contractuelles ou autres obligations contraignantes qui s'appliquent à vous.

Dans le cadre de cet engagement, vous devrez peut-être maintenir des contrôles physiques, techniques et administratifs efficaces (et en faire la démonstration) sur la confidentialité et la sécurité des données ou autres actifs que vous traitez. Selon les services que vous fournissez et la nature des informations ou actifs que vous traitez en notre nom, il peut vous être demandé de procéder à l'Évaluation des risques tiers d'Iron Mountain ou l'Évaluation de la confidentialité du vendeur, afin de vous aider à déterminer si d'autres précautions seraient appropriées.

PRATIQUES ÉTHIQUES SUR LE LIEU DE TRAVAIL ET LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE

Iron Mountain s'engage à observer sur le lieu de travail les principes de ses Valeurs et de son Code de déontologie et de conduite des affaires. Dans cette optique, nous travaillons sans relâche pour améliorer les conditions de travail de nos employés et pour respecter toutes les exigences légales relatives aux droits d'organisation et de mains-d'œuvre, aux salaires et aux abattements, et aux heures de travail (notamment les heures supplémentaires volontaires). Parce que vous êtes un fournisseur Iron Mountain, nous vous demandons de partager cet engagement et de respecter l'ensemble de ces droits.

Quels que soient le type de service offert et l'endroit où ce service est offert, les fournisseurs Iron Mountain doivent répondre à toutes les obligations légales applicables et autres obligations contraignantes liées à l'emploi et aux conditions de travail. Les fournisseurs doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que leurs employés ont l'âge minimum légal d'accès à l'emploi. Cela signifie qu'aucun acte d'esclavage ou de servitude, aucun travail forcé ou obligatoire ou trafic d'êtres humains ne doit avoir lieu. Les employés doivent également être rétribués équitablement et selon des normes de sécurité et de santé acceptables.

Nous exigeons que vous, et toute personne vous fournissant des biens ou services, vous conformiez à toutes les exigences réglementaires en vigueur en matière de lutte contre l'esclavage et de trafic d'êtres humains (par exemple, la Loi britannique sur l'esclavage moderne [U.K. Modern Slavery Act]). Nous exigeons également que vous mettiez en place des contrôles et procédures appropriés dans votre compagnie et au sein de votre chaîne d'approvisionnement pour éviter toute forme d'esclavage moderne, et que vous n'engagiez aucune action qui entraînerait le non-respect par Iron Mountain de ses propres exigences.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Iron Mountain est profondément engagé en faveur de la santé, la sûreté et la sécurité de ses employés. En effet, **Assurer notre sûreté et notre sécurité** est l'une des Valeurs de notre compagnie. Dans la mesure où les fournisseurs travaillent souvent aux côtés des employés Iron Mountain (ou de nos clients), il vous est demandé de prendre toutes les mesures appropriées pour vérifier les antécédents et les qualifications de vos employés. Ces mesures peuvent consister à confirmer les compétences et aptitudes, vérifier le casier judiciaire, évaluer les dossiers de conducteur, effectuer des contrôles de l'état de santé, ou vérifier l'admissibilité au travail.

Lors d'une prestation de services dans une usine d'Iron Mountain, certaines règles supplémentaires peuvent s'appliquer, comme de réaliser une analyse des risques professionnels avant de commencer un travail ou d'exécuter des tâches, de porter des badges d'identification, de se soumettre à des contrôles de la température ou de porter un équipement de protection personnel. Il peut également vous être demandé de signer à l'arrivée et à la sortie des installations ou de rester avec une escorte Iron Mountain. Toutefois, dans tous les cas, les fournisseurs doivent s'abstenir de tout comportement perçu comme dangereux, menaçant ou relevant du harcèlement et doivent effectuer leur service conformément aux lois et règlements concernant la santé et la sécurité. Iron Mountain encourage également les fournisseurs à établir des procédures disciplinaires claires qui sont uniformément appliquées au niveau de la main-d'œuvre.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION, RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES FACE À L'EMPLOI

Iron Mountain est convaincu que notre fort engagement envers l'inclusion et la diversité nous rend meilleur et plus fort en tant que compagnie. Cela contribue directement à notre capacité à répondre aux besoins variés de nos clients et à réussir sur le marché. Pour y arriver, nous prenons des décisions d'emploi strictement basées sur la capacité d'une personne à effectuer le travail, et non sur des facteurs tels que la race, la religion, l'appartenance ethnique, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou d'autres caractéristiques qui ne sont pas liées aux compétences ou aux qualifications d'une personne.

Iron Mountain exige que ses fournisseurs prennent des engagements similaires : toujours agir en conformité avec les lois anti-discriminatoires et de prendre des mesures concrètes contribuant à avancer vers l'objectif de promouvoir l'inclusion et la diversité et de vaincre la discrimination sur le lieu de travail. Comme incarnation de notre dévouement à ces principes, Iron Mountain considérera la diversité de la main-d'œuvre d'un fournisseur comme étant un facteur positif durant le processus de sélection.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Iron Mountain s'engage à exercer ses activités pour favoriser le développement durable et l'environnement. Parce que nous opérons une vaste flotte de véhicules et disposons de nombreux biens immobiliers, y compris des centres de données, nous sommes conscients que nos décisions et nos pratiques internes peuvent avoir un impact direct sur nos communautés et sur l'environnement. De ce fait, nous agissons dans le respect total des lois environnementales applicables et œuvrons en permanence pour améliorer la durabilité de nos opérations. Iron Mountain collabore uniquement avec des fournisseurs qui travaillent conformément aux lois applicables sur l'environnement. Par ailleurs, nous préférons choisir des fournisseurs qui partagent notre engagement en faveur des pratiques commerciales que nous décrivons dans notre [rapport annuel sur la responsabilité sociale d'entreprise](#).

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES POTS-DE-VIN ET ANTICORRUPTION

En tant que compagnie œuvrant dans de nombreux pays à travers le monde, Iron Mountain s'engage à se conformer scrupuleusement aux lois en vigueur contre les pots-de-vin et anticorruption, comme la loi des États-Unis sur la corruption dans les transactions à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique sur la corruption (U.K. Bribery Act). En vertu de ces lois, il est généralement interdit de fournir, d'offrir de fournir ou d'autoriser des tiers à fournir un bien de valeur à des fonctionnaires ou des parties privées afin d'obtenir de manière inappropriée des contrats, de s'assurer un avantage ou d'influencer une décision.

Nous prenons cet engagement très à cœur et exigeons le même niveau d'engagement de la part de nos fournisseurs. Les fournisseurs d'Iron Mountain doivent respecter de manière stricte tous les aspects de ces lois et des lois associées, notamment celles relatives aux rapports financiers, à la tenue des comptes, à la rétention des données et à l'envoi de factures et de rapports de dépenses précis.

Iron Mountain remporte des affaires sur la base du mérite de ses produits et services et non pas au moyen de pots-de-vin, de ristournes, de cadeaux ou de divertissements à des fins malhonnêtes ou de paiements de facilitation. Même si ce fait est véridique en général, d'autres obligations peuvent s'appliquer aux interactions avec des représentants du gouvernement, des entreprises gérées par le gouvernement ou des personnes qui y sont associées.

CADEAUX ET INVITATIONS

Iron Mountain n'appliquera jamais aucun traitement de faveur aux fournisseurs parce qu'ils offrent des cadeaux, des divertissements ou d'autres éléments de valeur. Les fournisseurs ne sont pas autorisés à offrir des cadeaux à Iron Mountain pour en influencer les décisions commerciales ou pour obtenir un avantage sur les autres fournisseurs. Même lorsque la législation et la politique autorisent d'offrir des cadeaux, les fournisseurs doivent faire preuve de discrétion et user de bon sens, car même les faveurs commerciales de « routine » sont susceptibles de déboucher sur des situations embarrassantes ou de présenter un risque pour les parties impliquées.

Les fournisseurs doivent se familiariser avec la politique d'Iron Mountain en matière de cadeaux, d'invitations et de dons à des organismes de bienfaisance et ne pas offrir ni accepter des cadeaux allant à l'encontre de celle-ci.

OFFRE DE SERVICES AU GOUVERNEMENT

Des administrations du monde entier confient à Iron Mountain la protection de leurs données critiques et leurs actifs irremplaçables. Même si nous agissons avec le niveau d'intégrité le plus élevé pour l'ensemble de nos clients, le service fourni au gouvernement s'accompagne le plus souvent d'obligations supplémentaires, qui comme notre fournisseur de confiance, peuvent vous être transmises.

Lorsque vous fournissez des services au nom d'Iron Mountain à des gouvernements fédéraux, étatiques ou locaux, vous pouvez être amené à respecter des exigences spécifiques relatives aux salaires, aux heures, aux conditions de travail, à la tarification, aux cadeaux, au lobbying, aux conflits d'intérêts ou à la gestion appropriée des informations. Il peut également y avoir des exigences de fonctionnement uniques ou des restrictions sur lesquelles des individus sont qualifiés (ou autorisés) à fournir un service.

Il est de votre responsabilité de comprendre et de respecter les engagements de conformité associés à l'offre de services au gouvernement, qu'ils vous soient appliqués directement selon la loi ou par l'intermédiaire de votre contrat avec Iron Mountain.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Lorsqu'une amitié, une relation familiale, des intérêts financiers ou d'autres circonstances interfèrent avec (ou peuvent interférer avec) votre capacité à prendre des décisions commerciales équitables et honnêtes ou pour fournir des biens ou des services à Iron Mountain, il peut exister un conflit d'intérêts. Les fournisseurs sont tenus de signaler de tels problèmes (ou d'éventuels problèmes) à Iron Mountain avant la concrétisation de la relation d'affaires ou à tout moment ultérieur, si un nouveau conflit se produit.

SANCTIONS INTERNATIONALES ET RÉGLEMENTATIONS COMMERCIALES

Nous opérons dans de nombreux pays qui imposent des contrôles sur l'importation et l'exportation des matériels et des données sensibles (comme le matériel informatique et la technologie de cryptage). Il y a également des restrictions mondiales qui limitent les activités commerciales avec certains groupes, individus ou pays. Il est essentiel de respecter strictement les sanctions internationales et réglementations commerciales pour préserver notre capacité à faire des affaires à l'échelle internationale. C'est aussi un moyen important de respecter notre Valeur consistant à **Assurer notre sûreté et notre sécurité**. Pour cette raison, nous sommes dans l'incapacité de travailler avec des fournisseurs qui apparaissent sur des listes de sanctions gouvernementales. Si vous avez connaissance de votre présence sur l'une de ces listes, veuillez le signaler à votre représentant Iron Mountain avant de nous fournir des biens ou services. Tandis que ces importantes restrictions réglementaires s'appliquent à vous (et nous nous attendons à ce que vous les compreniez et les respectiez), elles s'appliquent également à vos fournisseurs, et nous vous demandons de les leur transmettre le cas échéant.

DÉLIT D'INITIÉ

Iron Mountain est une compagnie cotée en bourse soumise à diverses obligations légales envers ses actionnaires et les autorités réglementaires. En tant que fournisseur, vous pouvez vous voir confier des informations n'ayant pas encore été révélées au public (ou qui ne le seront jamais). Ces informations pourraient affecter le cours de notre action ou l'évaluation d'autres sociétés. Nos normes éthiques (et la loi) vous interdisent strictement de tirer parti de ce type d'information. Ceci s'applique directement à vous et à vos employés, mais également à votre famille, à vos amis et aux autres personnes pouvant être en position de prendre des décisions d'investissement en fonction des informations détenues. Si vous avez accès à de telles informations, vous devez les conserver de manière confidentielle et les gérer avec le plus grand soin et la plus grande discrétion.

POLITIQUE ANTITRUST ET DE CONCURRENCE LOYALE

Iron Mountain s'engage à mener une concurrence loyale sur le marché et à respecter toutes les lois en vigueur concernant la politique antitrust et de concurrence loyale. Nous évitons activement les situations qui peuvent avoir l'apparence d'irrégularité ou de fraude.

Lorsque vous fournissez un service à Iron Mountain, nous exigeons que vous respectiez les normes éthiques et légales en question et, en particulier, que vous évitiez la collecte et le partage d'informations sensibles par rapport à la concurrence, notamment les listes de clients ou la tarification et les informations sur les rabais.

RECOURS AUX SOUS-TRAITANTS

Iron Mountain apprécie que dans l'environnement professionnel actuel, les fournisseurs puissent avoir une raison de sous-traiter certains aspects de leur offre de services. Pour devenir un fournisseur d'Iron Mountain, vous devez faire l'objet d'un processus d'offre compétitif qui impliquera une vérification préalable de votre entreprise. Aussi, avant de déléguer des tâches à vos sous-traitants, vous êtes sensé effectuer une vérification similaire sur ces sous-traitants (et pouvez être obligé à le faire en vertu de la loi ou de votre contrat) et transférer vers eux toutes les obligations légales et contractuelles appropriées (y compris les modalités de confidentialité ou les dispositions obligatoires dans le cas de services fournis à l'administration). Il est alors de votre responsabilité de veiller à la conformité de vos sous-traitants envers les obligations transférées par vous et d'assurer le suivi de cette conformité.

Avant de faire appel à des sous-traitants, pensez également à examiner votre contrat pour savoir si vous devez en informer Iron Mountain ou obtenir son accord.

MARQUE ET RÉPUTATION

En tant que fournisseur Iron Mountain, vos actions et vos pratiques commerciales peuvent avoir un impact direct sur l'un de nos actifs les plus précieux : notre réputation. Ceci vaut particulièrement lorsque vous traitez directement avec nos clients ou avec le public en notre nom. Pour cette raison, conduisez-vous en permanence de manière responsable et éthique et selon nos Valeurs et notre Code de déontologie et de conduite des affaires.

Sauf autorisation expresse, il vous est interdit de vous référer en public à notre relation commerciale ou de faire des déclarations (par quelque moyen que ce soit) pour le compte d'Iron Mountain. Vous devez signaler à votre représentant Iron Mountain toute demande provenant des médias (y compris les réseaux sociaux).

ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ ET SIGNALEMENT DE VIOLATIONS

En tant que fournisseur Iron Mountain, vous êtes tenu de respecter les dispositions du présent Code, et conformément aux modalités de contrôle qui peuvent figurer dans votre contrat, Iron Mountain se réserve le droit de vérifier votre conformité. Afin de fournir certaines garanties, nous pouvons vous demander de répondre à des questions concernant les dispositions de ce Code et de fournir des documents ou des attestations justifiant votre conformité.

Il vous incombe également de signaler rapidement les manquements réels ou présumés à ce Code, à la loi ou autres aspects de vos activités auprès d'Iron Mountain. Tous les signalements sont pris au sérieux et font l'objet d'une enquête approfondie. Toutes les informations que vous fournissez sont gérées avec discrétion et conservées de manière confidentielle autant que possible.

Vous êtes invité à signaler les manquements à votre représentant Iron Mountain. En cas d'impossibilité, ou si cela n'est pas approprié, contactez l'équipe chargée de la conformité et de la confidentialité mondiale à l'adresse compliance@ironmountain.com ou appelez la ligne d'éthique d'Iron Mountain. Assuré par une compagnie indépendante, ce service vous garantit le plus strict anonymat (dans les limites autorisées par la loi), si tel est votre souhait. Pour réaliser un rapport en ligne ou accéder à la liste des numéros de téléphone internationaux de la ligne d'éthique, visitez le site www.IMEthicsLine.com. Le fait de ne pas signaler les manquements peut signifier l'arrêt de notre partenariat commercial.

ABSENCE DE REPRÉSAILLES

Iron Mountain suit une politique stricte d'absence de représailles pour ce qui est du signalement de bonne foi de manquements éthiques ou juridiques. Tout employé ou responsable qui prend des mesures de représailles, tente de le faire ou encourage un tiers à le faire à l'encontre d'un employé ou d'un fournisseur ayant signalé un manquement s'expose à des actions disciplinaires sérieuses, incluant et pouvant aller jusqu'au licenciement. Iron Mountain prendra des mesures pour mettre fin à sa relation commerciale avec vous en tant que fournisseur si nous découvrons que vous avez exercé des représailles envers l'un de vos employés en réponse au signalement d'un manquement de sa part.

PAS DE CRÉATION DE DROITS POUR LE COMPTE DE PARTIES TIERCES

Le Code de conduite du fournisseur Iron Mountain n'introduit pas de droits nouveaux ou supplémentaires pour le compte de parties tierces (ou de leurs bénéficiaires), y compris le droit des employés du fournisseur à obliger Iron Mountain à appliquer des dispositions de ce Code.

Ce Code complète mais ne supprime pas les droits et obligations établis dans le cadre du contrat signé entre Iron Mountain et le fournisseur.



800.899.IRON | IRONMOUNTAIN.COM

À PROPOS D'IRON MOUNTAIN

Fondée en 1951, Iron Mountain Incorporated (NYSE : IRM) est le leader mondial en matière de services de gestion de stockage et d'informations. Bénéficiant de la confiance de plus de 220 000 entreprises à travers le monde et grâce à un réseau de biens fonciers couvrant plus de 7 890 000 mètres carrés (85 millions de pieds carrés) dans plus de 1 400 installations situées dans plus de 50 pays, Iron Mountain conserve et protège des milliards d'actifs informationnels, y compris des informations vitales pour l'entreprise, des données très sensibles, ainsi que des artefacts culturels et historiques. En proposant des solutions comme le stockage sécurisé, la gestion des informations, la transformation numérique, la destruction sécurisée, sans oublier les centres de données, le stockage et la logistique d'œuvres d'art, ainsi que les services infonuagiques, Iron Mountain aide les entreprises à réduire les coûts et les risques, à respecter les réglementations, à reprendre leurs activités après un sinistre et à adopter une méthode de travail plus numérique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.ironmountain.fr.

© 2021 Iron Mountain Incorporated. Tous droits réservés. Iron Mountain et le logo de la montagne sont des marques déposées d'Iron Mountain Incorporated, enregistrés aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales ou déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.